



Valorisation certifiée des terres excavées  
Zertifizierte Verwertung der ausgehobenen Erde



# Planning

- Présentation de l'ASBL Walterre
- Démarches à réaliser sur la plateforme Walterre
  - Documents
  - Codification Walterre
  - Droits de dossiers/Facturation
- Points d'attentions / retour d'expérience

# PRÉSENTATION DE L'ASBL WALTERRE

## WALTERRE : QUEL EST SON RÔLE ?

- Art. 29 et 30 de l'AGW : WALTERRE est un organisme de suivi agissant sous le contrôle de l'Administration qui procède à la certification du contrôle de la qualité et au suivi de la gestion des terres.
- WALTERRE agit dans le cadre juridique d'une concession octroyée pour une période de 12 ans.
-  L'ASBL WALTERRE n'est donc pas compétente dans la rédaction de la réglementation (AGW, décrets, circulaires).

# Présentation de l'ASBL Walterre

## ***Missions de l'ASBL***

- **Certification** du contrôle de la qualité des terres

*Objectif : mieux anticiper les coûts de gestion et/ou éventuellement de traitement*

- **Traçabilité** des mouvements de terres

*Objectif : gestion des risques financiers, humains et environnementaux*

- **Traitemet des données** collectées

*Plateforme adaptée aux utilisateurs*

- **Accompagnement** des utilisateurs

*Site internet avec FAQ, permanence téléphonique...*

- **Sensibilisation et diffusion d'informations**

*Webinaire, newsletter*



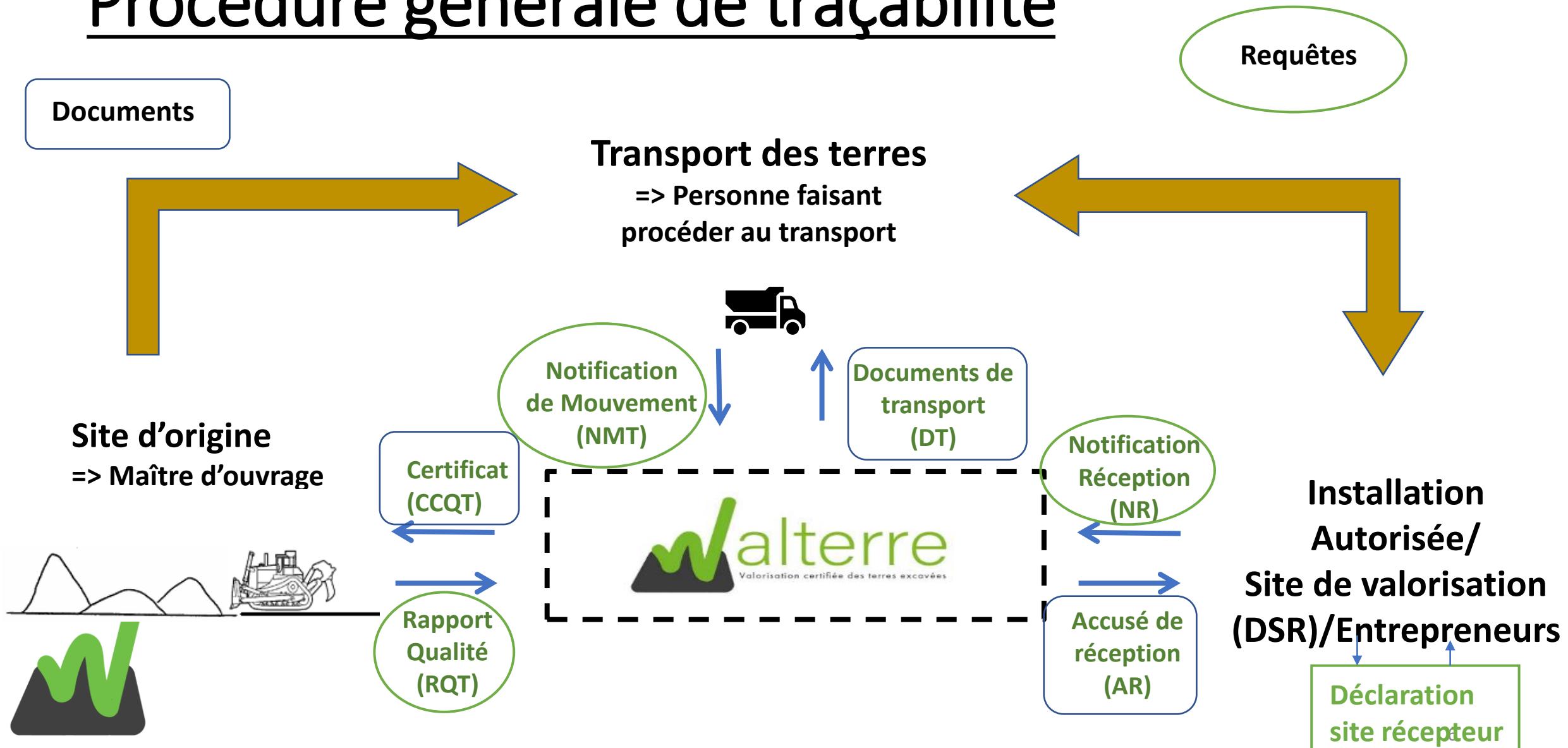
# Présentation de l'ASBL Walterre

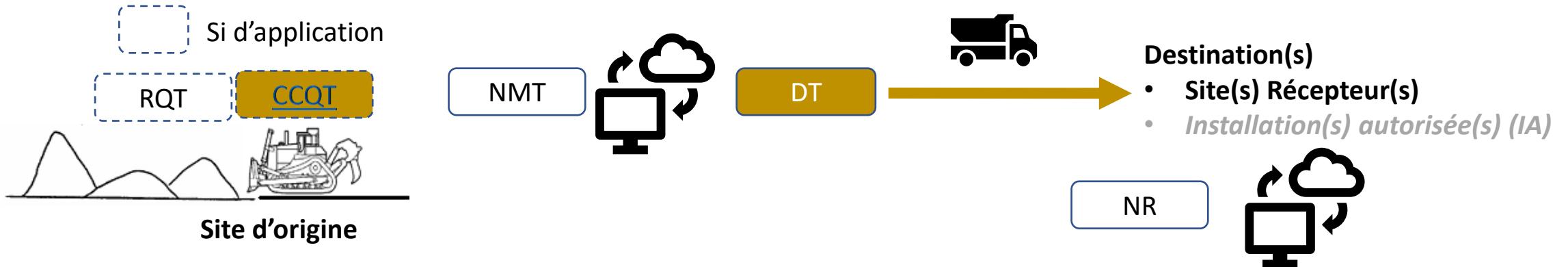
## *Informations et Contacts*

- **Accompagnement** des utilisateurs
  - **Site internet**
    - <https://walterre.be/>
  - **Formations :**
    - Roadshow
    - Formations Plateforme
  - **Helpdesk :** Aide à l'encodage de Notifications de Mouvement de terres (<https://walterre.be/contact/>)



# Procédure générale de traçabilité





1. **Inscription à la plateforme**
2. Réalisation du Rapport de Qualité des Terres (RQT)
3. Obtention Certificat de Contrôle de Qualité des Terres (CCQT)
4. Réalisation de la Notification de Mouvement de Terres (NMT)
5. Obtention du Document de transport (DT)
6. Notification de Réception (NR)



# 1. Inscription

The screenshot shows the Walterre website with a green header bar. The header includes the Walterre logo, a navigation menu with links to Présentation, Acteurs, Législation, Ressources, Gestion Administrative, FAQ, Actu, and Contact, and a user account section with links for Inscription (highlighted with a yellow arrow) and Login, along with language selection (French and German).

The main content area features a large image of a red dump truck and a yellow excavator on a dirt construction site. Overlaid on the image is the text: "Walterre, pour une valorisation certifiée des terres excavées en Wallonie".

Below the image, a dark blue sidebar contains the text "Documents utiles". To the right, there are three registration form options:

- Formulaires d'enregistrement pour les utilisateurs** (with a green icon)
- Formulaire général** (with a green icon)
- Formulaire complémentaire pour les installations autorisées** (with a green icon)

Each of the last two items has a "INSCRIPTION" button to its right.

Lien inscriptions: <https://forms.gle/zsbSeFAJGRN54a5M9>

Nouvelles Requêtes



RAPPORT QUALITÉ TERRES



DÉCLARATION SITE RÉCEPTEUR



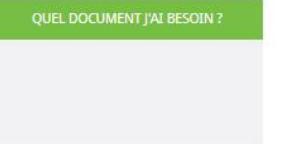
NMT SANS RAPPORT QUALITÉ DE TERRES



NMT AVEC RAPPORT QUALITÉ DE TERRES



NOTIFICATIONS À PARTIR D'UNE IA



QUEL DOCUMENT J'AI BESOIN ?

## Entrepreneur / Transporteur

Aperçu Général des Requêtes Réalisées



MES REQUÊTES



MES NOTIFICATIONS DE RÉCEPTION



MES SITES RÉCEPTEURS



MES INSTALLATIONS AUTORISÉES

Nouvelles Requêtes



RAPPORT QUALITÉ TERRES



DÉCLARATION SITE RÉCEPTEUR



NMT SANS RAPPORT QUALITÉ DE TERRES



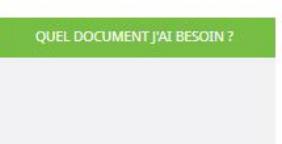
NMT AVEC RAPPORT QUALITÉ DE TERRES



NOTIFICATIONS À PARTIR D'UNE IA



RÉGROUPEMENT DE LOTS



QUEL DOCUMENT J'AI BESOIN ?

Aperçu Général des Requêtes Réalisées



MES REQUÊTES



MES NOTIFICATIONS DE RÉCEPTION



MES SITES RÉCEPTEURS



MES SITES D'ORIGINE

## IA / CET

BIENVENUE À LA PLATEFORME WALTERRE

Cette plateforme vous permet de gérer l'ensemble des opérations de gestion de terres excavées au sein de l'AGW du 5 juillet 2018 relatif à la gestion et à la traçabilité des terres.

Nouvelles Requêtes



RAPPORT QUALITÉ TERRES



MES REQUÊTES

Aperçu Général des Requêtes Réalisées



RAPPORT QUALITÉ TERRES

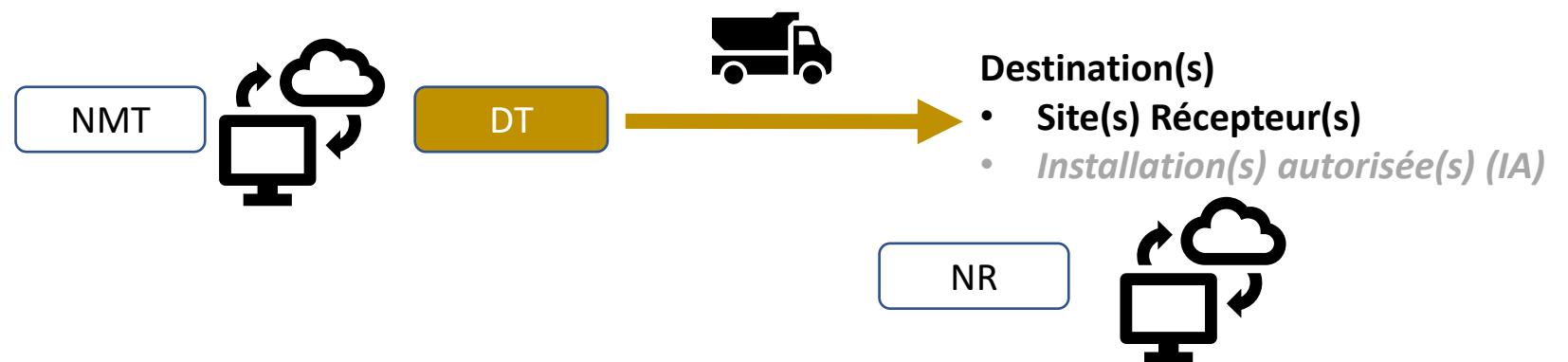
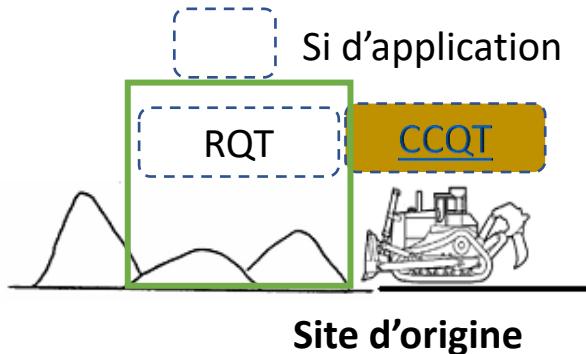


MES REQUÊTES

## Expert Sol / MOA

Possibilité d'avoir plusieurs enregistrement





1. Inscription à la plateforme

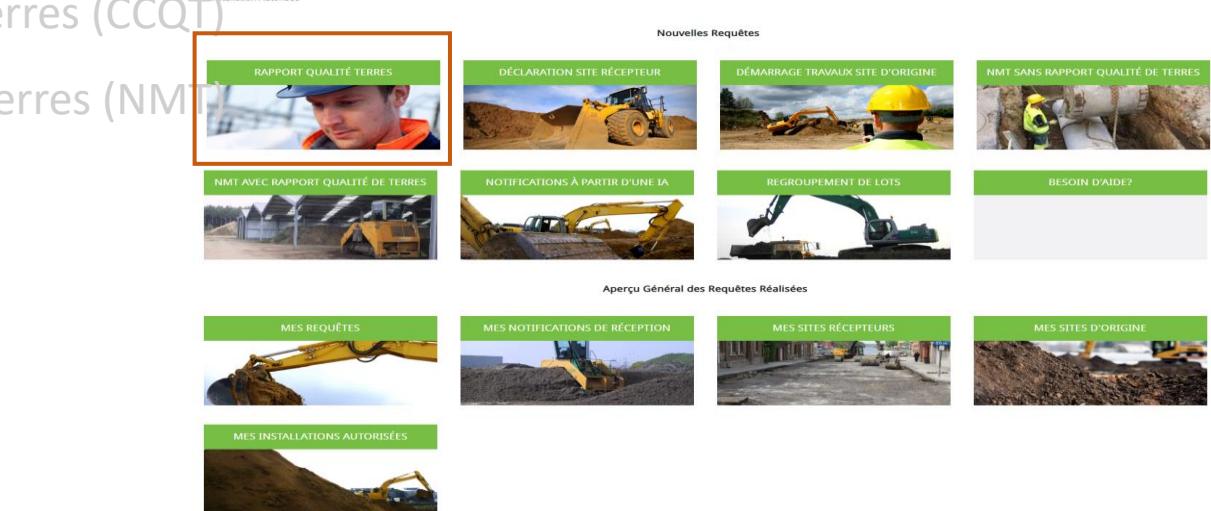
2. Réalisation du Rapport de Qualité des Terres (RQT)

3. Obtention Certificat de Contrôle de Qualité des Terres (CCQT)

4. Réalisation de la Notification de Mouvement de Terres (NMT)

5. Obtention du Document de transport (DT)

6. Notification de Réception (NR)



Au 1er novembre 2019 la certification et la traçabilité des mouvements de terres en Wallonie (AGW 5 juillet 2018 relatif à la gestion et à la traçabilité des terres) est entré en vigueur.

A cet effet, le Gouvernement wallon a reconnu le 18 mars 2019 l'asbl WALTERRE comme l'opérateur en charge des missions de certification et de traçabilité des terres.

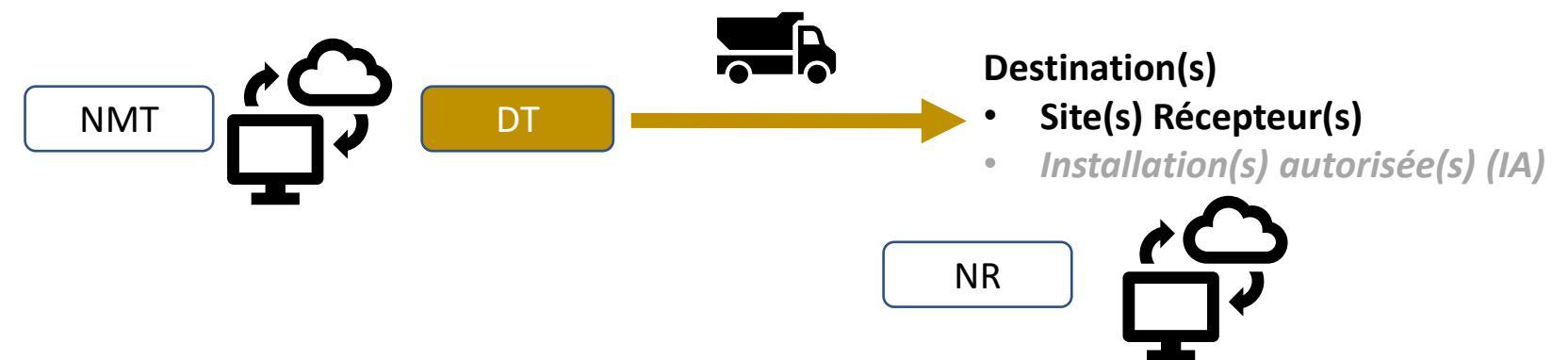
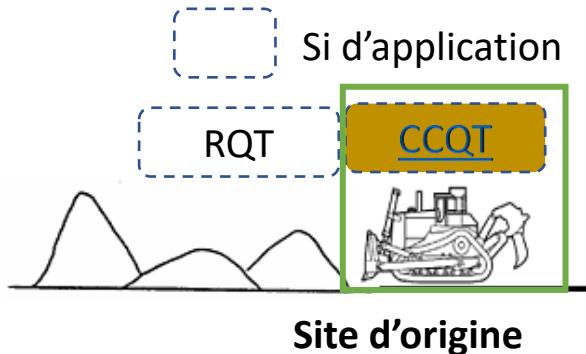
L'asbl joue donc un rôle essentiel dans la gestion et la traçabilité des terres sur l'ensemble du territoire wallon et constitue le point central de rencontre entre les citoyens, les entreprises, les administrations, les pouvoirs locaux, et tous les autres acteurs quels qu'ils soient en lien avec le sujet.



## 2. Rapport de Qualité des Terres (RQT)

- Par le Maître d’Ouvrage via un Expert Sol agréé en Wallonie
- Réutilisation d’études « Décret Sol » possible
- Droits de dossiers à payer avant le dépôt de la requête
- Délai de traitement légal : 15 jours
- Résultat:
  - Non-conforme ➔ complément envoyé par mail
  - Conforme ➔ CCQT Délivré





1. Inscription à la plateforme

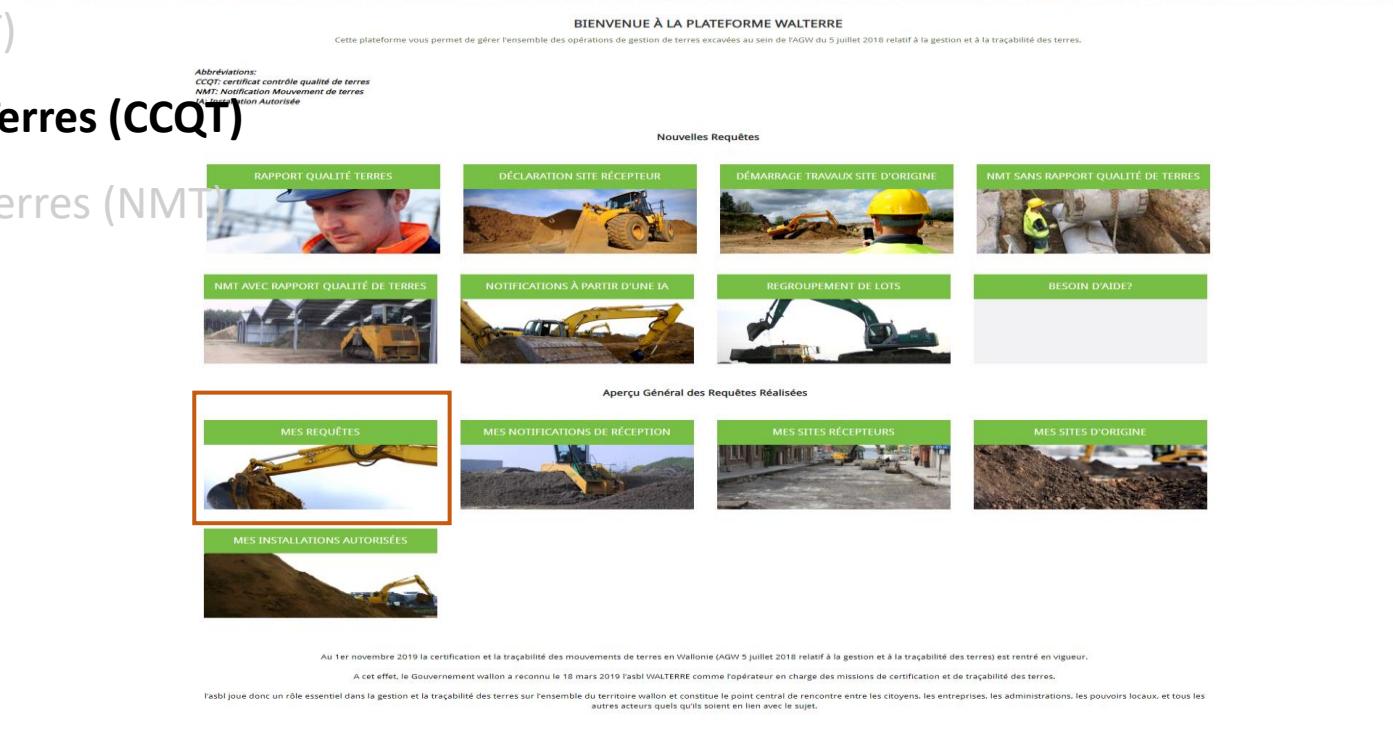
2. Réalisation du Rapport de Qualité des Terres (RQT)

### 3. Obtention Certificat de Contrôle de Qualité des Terres (CCQT)

4. Réalisation de la Notification de Mouvement de Terres (NMT)

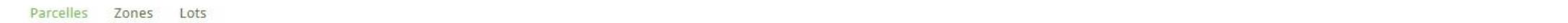
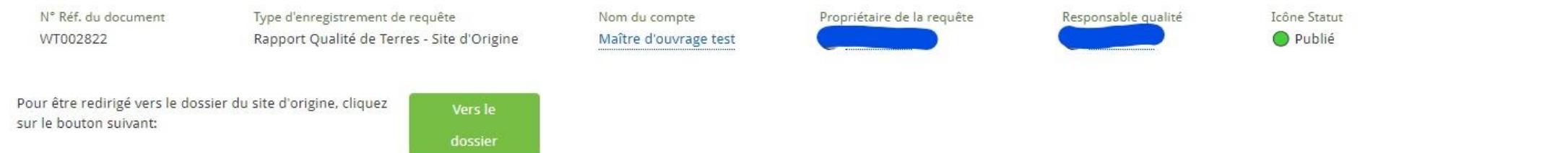
5. Obtention du Document de transport (DT)

6. Notification de Réception (NR)



# 3. Certificat de Contrôle de Qualité des Terres (CCQT)

CCQT



# Certificat de contrôle qualité (CCQT)

CERTIFICAT CONTRÔLE QUALITÉ DE TERRES (CCQT)  
(visé à l'art 10§3 de l'AGW gestion et traçabilité)

Réf. WTjjjj-0000  
valide jusqu'au : dd/mm/jjjj

Date de délivrance du CCQT  
Référence administrative du rapport de qualité des terres  
Référence administrative du certificat de qualité des terres

Références Walterre dd/mm/jjjj  
WTjjjj-0000

## Identification

Demandeur

Maître d'ouvrage

Expert agréé

## Identité des acteurs

Référence administrative du rapport de qualité des terres : [ref] du [date]

Référence administrative du plan de tri de terre : WT\_PTR1 [ref] du [date]

Référence des données supplémentaires : [ref] du [date]

## Références de l'expert

## Localisation du Site d'origine

Nom du Projet : [Nom du projet]

Description : [description]

Adresse : [adresse]

Références cadastrales

Coordonnées Lambert 72 (ou équivalent)

Type d'usage applicable

## Localisation du site d'origine

## Résumé des lots du RQT

Ref. du lot	Zone d'excavation*	Code Walterre**	Volume (m <sup>3</sup> )	Caractéristiques visuelles
Résumé des lots à transporter				

\*\* Le code Walterre exprime le type d'usage compatible tel que prévu par l'AGW « gestion et traçabilité des terres » du 5/07/2018

## Conditions d'utilisation

[conditions d'utilisation]

## Conditions d'utilisation

L'acte Walterre déclare le rapport de qualité de terre mentionné ci-dessus complet et conforme aux dispositions de l'AGW relatif à la gestion et traçabilité des terres et au GRGT.

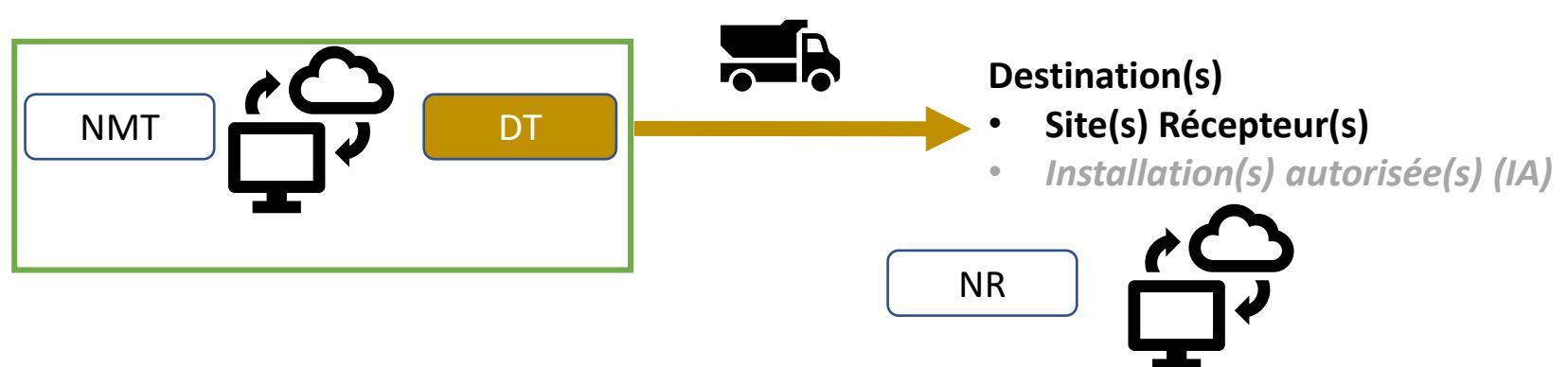
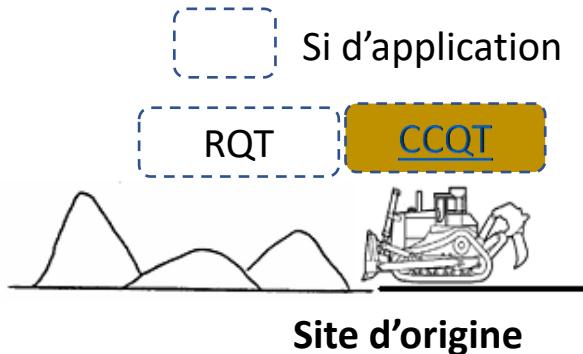
Signature du gestionnaire

Signataire: [signature]

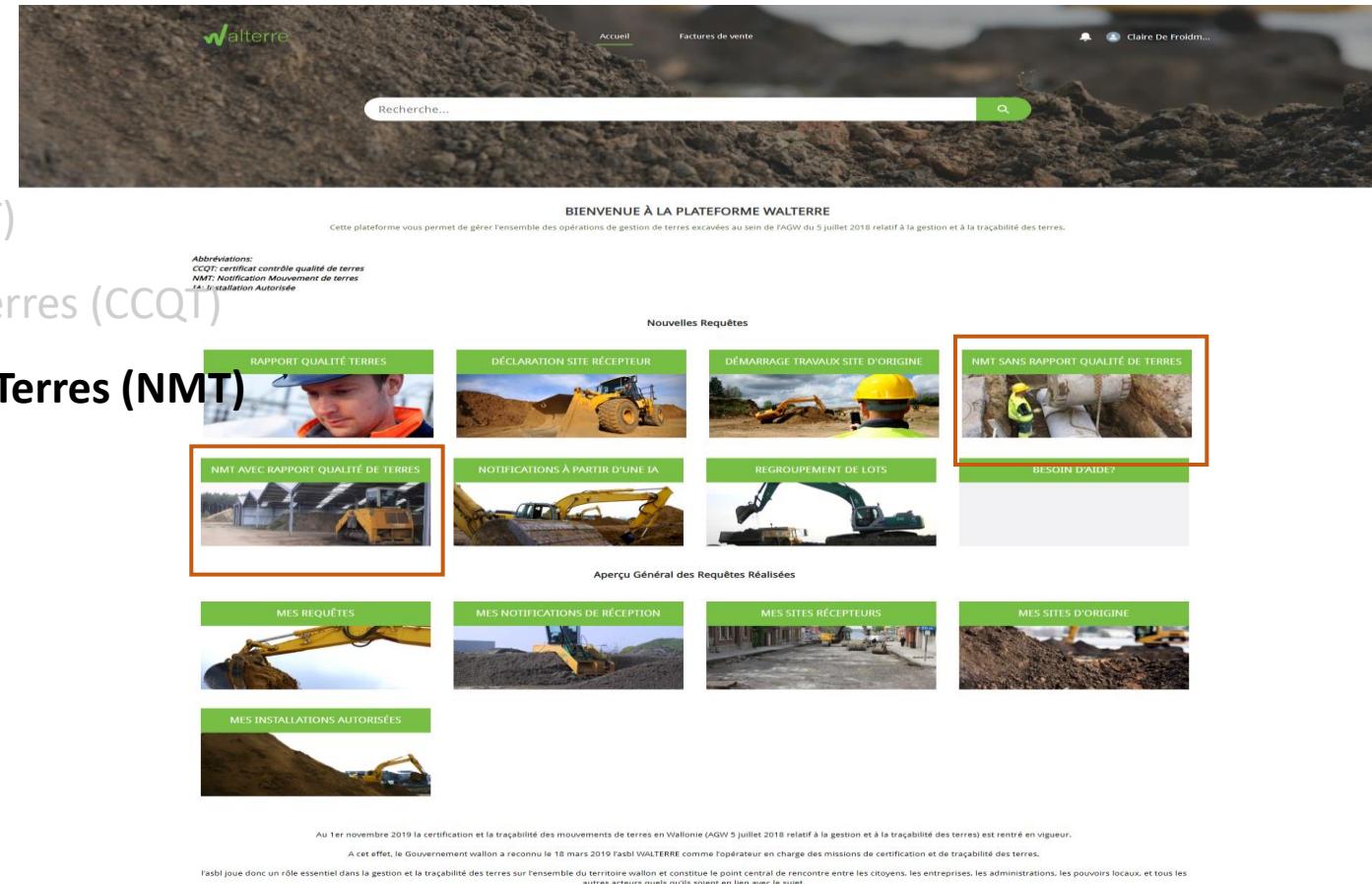
Date de signature: [date]

Un recours contre la décision est ouvert au demandeur qu'ainsi qu'à toute personne titulaire d'un droit réel sur le terrain d'origine. Sous peine d'irrecevabilité, le recours est envoyé à l'administration par envoi recommandé avec accusé de réception dans un délai de vingt jours à dater de la réception de la décision.





1. Inscription à la plateforme
2. Réalisation du Rapport de Qualité des Terres (RQT)
3. Obtention Certificat de Contrôle de Qualité des Terres (CCQT)
4. **Réalisation de la Notification de Mouvement de Terres (NMT)**
5. **Obtention du Document de transport (DT)**
6. Notification de Réception (NR)



# 4. Notification de Mouvement de Terre (NMT)

- À charge de la personne décidant de la destination des terres
- À obtenir AVANT le transport des terres
- Droits de dossiers à payer avant le dépôt de la requête
- Délais de traitement :
  - Vers une Installation Autorisée: 1 jour
  - Vers un Site Récepteur: 3 jours
- Résultat:
  - Non-conforme ➔ complément envoyé par mail
  - Conforme ➔ DT Délivré



# Déclaration de Site récepteur (DSR)

- Pour recevoir de la terre
- À réaliser une seule fois pour le site AVANT les NMT
- Permis à joindre à la requête
- À obtenir AVANT le transport des terres vers le site récepteur
- Délais de traitement moyen : ~1 jour
- Résultat:
  - Non-complet → complément envoyé par mail
  - Complet → Document délivré

DT

**Destination(s)**  
• Site(s) Récepteur(s)  
• Installation(s) autorisée(s) (IA)

NR



# Document de transport (DT)



**DOCUMENT DE TRANSPORT**  
POUR L'UTILISATION DE TERRES EXCAVÉES  
(visé à l'art 17§2 de l'AGW gestion et fragilité)  
POUR LE TRANSPORT VERS UN SITE RECEPTEUR

Réf. WT~~1111~~-0000.xx  
valide jusqu'au :dd/mm/yy

Date de délivrance du document de transport  
Référence administrative du document de transport  
Référence administrative du certificat  
Référence administrative du site reçu

**Références**

**Identification des acteurs**

Maitre d'ouvrage (site d'origine)  
Entrepreneur (Entrepreneur en charge de l'émission de ce document)  
Valo~~g~~isiteur (site récepteur)  
Transporteur

**Localisation du Site d'origine**

Nom du Projet : [Nom du projet]  
Description : [description]  
Adresse : [Rue et numéro] [code postal] [commune] [pays]  
Réf. : [Réf.]  
Coordonnées Lambert 72 (ou équivalent)  
Type d'usage applicable

**Localisation du site d'origine**

**Localisation du site récepteur**

Nom du Projet : [Nom du projet]  
Adresse : [Rue et numéro] [code postal] [commune] [pays]  
Références cadastrales  
Coordonnées Lambert 72 (ou équivalent)  
Type d'usage applicable

**Localisation du site récepteur**

**Résumé des lots à transporter**

**Conditions d'utilisation**

Conditions d'utilisation

Signature du gestionnaire

Signataire: [Signature]

Date de signature: [Date]

Un recours contre la décision est ouvert au demandeur qu'ainsi qu'à toute personne titulaire d'un droit réel sur le terrain d'origine. Sous peine d'irrecevabilité, le recours est envoyé à l'administration par envoi recommandé avec accusé de réception dans un délai de vingt jours à dater de la réception de la décision.

**BON DE TRANSPORT - PARTIE A COMPLÉTER PAR LE TRANSPORTEUR**

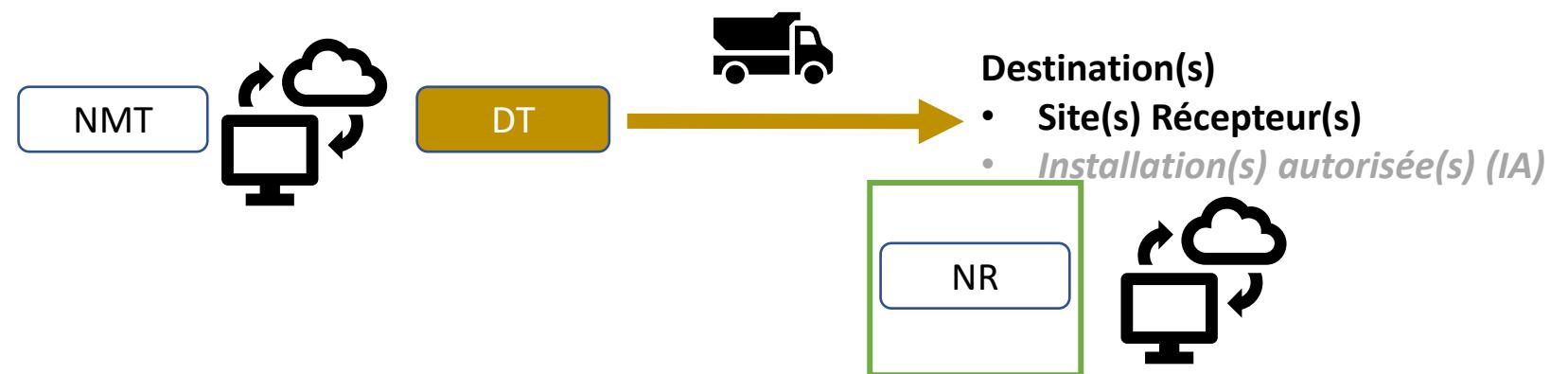
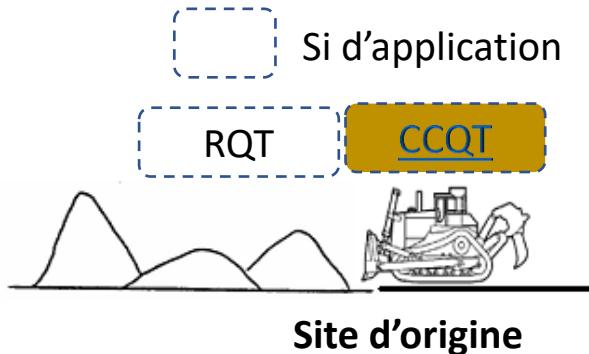
Nom du Chauffeur : [Chauffeur]  
Date : [date]

N°	Destinat de	Destinat	Quantité	Code	Nature	Signature	Signature
[1]	[Nom]	[Nom]	[Quantité]	(EURAL)	(Type de	[Signature]	[Signature]
[2]							
[3]							
[4]							
[5]							
[6]							
[7]							
[8]							
[9]							
[10]							

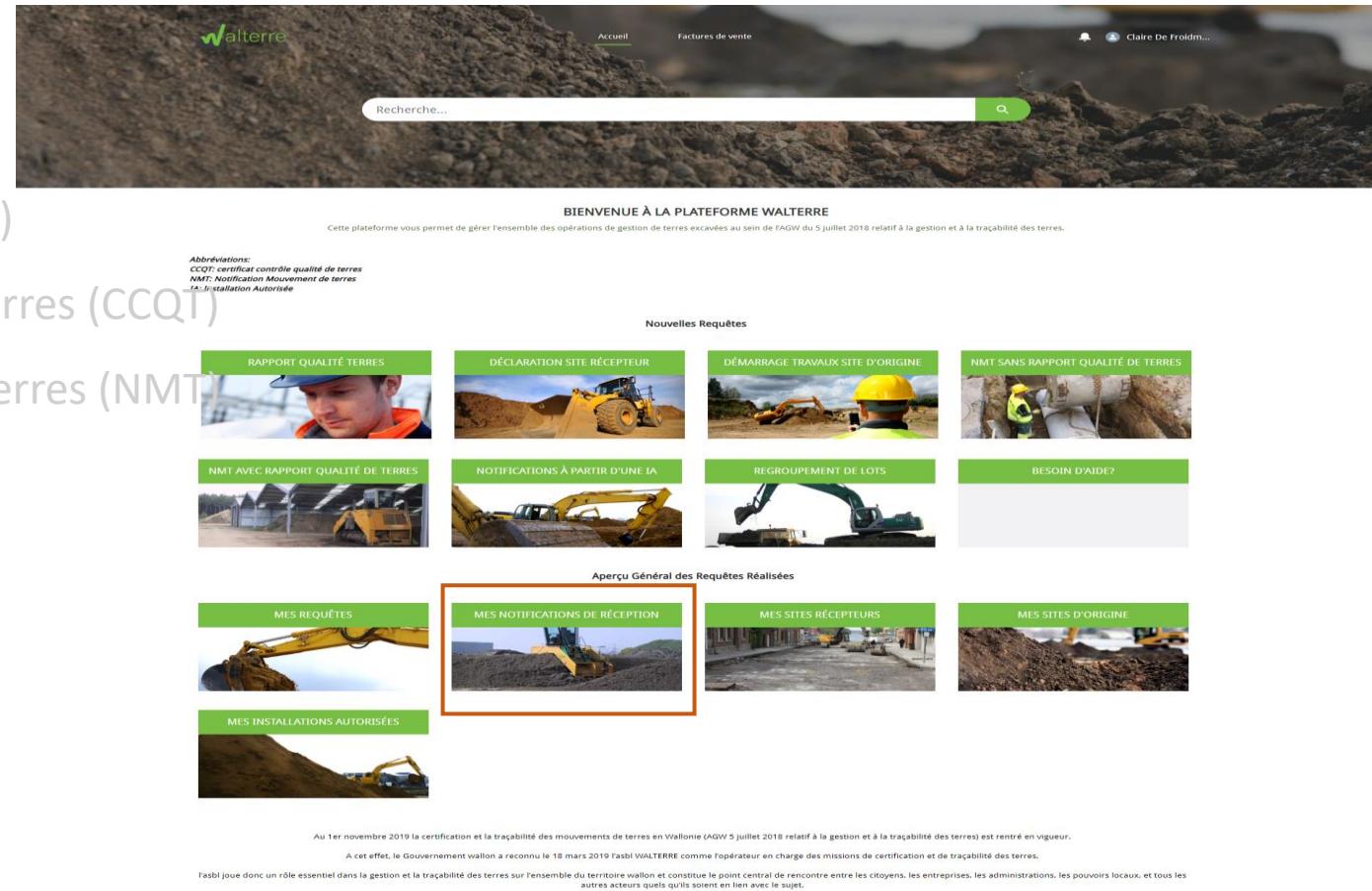
**Bon de transport – partie à compléter par le transporteur**

Le « bon de transport » fait intégralement partie du document de transport visé à l'art 17 de l'AGW et constitue d'une partie à compléter par le transporteur.

Conformément à l'art. 23, tout véhicule transportant des terres dispose du présent document de transport, au minimum en double exemplaire. Dans le cas que le nombre de trajets excède les lignes prévues à cet effet, il convient de dupliquer que la partie 'bon de transport'.



1. Inscription à la plateforme
2. Réalisation du Rapport de Qualité des Terres (RQT)
3. Obtention Certificat de Contrôle de Qualité des Terres (CCQT)
4. Réalisation de la Notification de Mouvement de Terres (NMT)
5. Obtention du Document de transport (DT)
6. **Notification de Réception (NR)**



## Art. 20.

WT004832

La personne responsable de l'évacuation des terres conformément à l'article 26 **notify** à l'administration, ou à l'organisme de suivi en cas de concession, par voie électronique la **fin du mouvement de terres** vers une destination donnée. La notification est réalisée dans les huit jours ouvrables suivant la fin du mouvement de terres.

Statut du chantier: En cours

Début du transport: 2024-01-01

Fin du transport (date):



Le **valorisateur**, l'exploitant de l'installation autorisée ou du centre d'enfouissement technique **confirme** par voie électronique, à l'administration, ou à l'organisme de suivi en cas de concession, la **réception des terres** dans les huit jours ouvrables suivant l'expiration du délai visé à l'alinéa 1er.

Code Walterre	*Volume temporaire	Volume final	Numéro du lot (IA)	Numéro du lot	Tonnes
12	500				

Remarques (éléments particuliers):

Code Walterre	*Volume temporaire	Volume final	Numéro du lot (IA)	Numéro du lot	Tonnes
12	500				

Remarques (éléments particuliers):

Réception confirmée

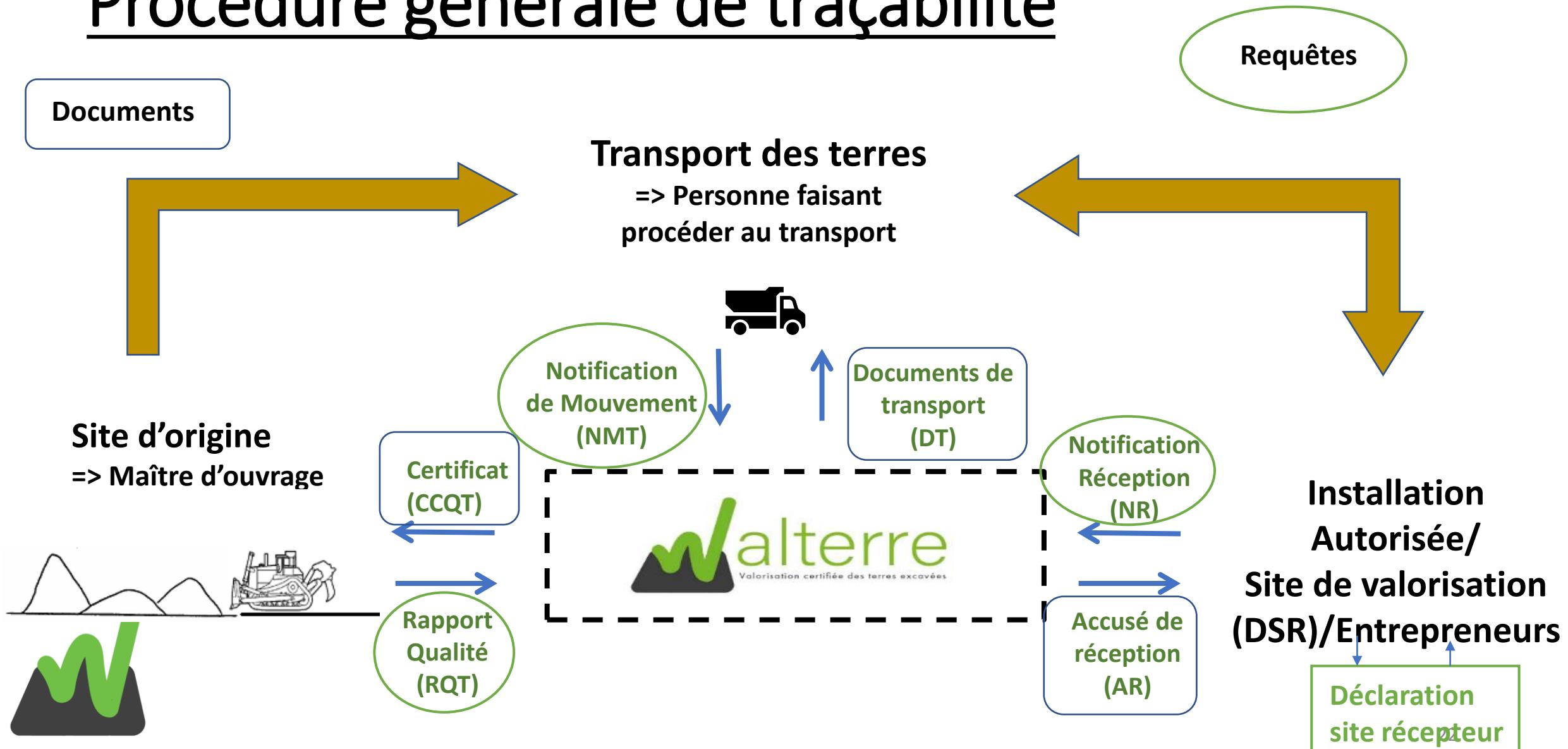
Nouveau !

Next

- Fin de la traçabilité si SR
- Réajustement des droits de dossiers
- Libération du volume restant
- Accusé de réception délivré

Réception terminée

# Procédure générale de traçabilité



# Code Walterre

ab\_(air)

Numéro indiquant la  
procédure applicable

Numéro indiquant le  
type d'usage (SR)  
compatible

Suffixes (max 3 lettres) pour attirer  
l'attention sur des restrictions  
particulières (le cas échéant)



# ab\_(air)



<i>a</i>	<i>Procédure applicable</i>
1	Compatibilité Qualité Terres (RQT obligatoire/réalisé)
2	Compatibilité Usage (RQT non obligatoire)
3	Compatibilité Usage restreint (RQT non obligatoire sous restrictions)
9	L'évacuation des terres polluées vers une installation autorisée de traitement de terres polluées suite à des actes de travaux d'assainissement



ab\_air

<i>b</i>	<i>Type d'usage compatible</i>	<i>Suffixe (le cas échéant)</i>
0	Inconnu	
1	Type d'usage I → V + Voirie Publique	
2	Type d'usage II → V + Voirie Publique	
3	Type d'usage III → V + Voirie Publique	
4	Type d'usage IV → V + Voirie Publique	
5	Type d'usage V + Voirie Publique	
9	À Traiter	a (amiante) i (espèces invasives) r (art 15)



# Droits de dossiers

- À réaliser avant le traitement de la requête
- Payement comptant ou par Provision
- Calculés en fonction du volume de terre ([outil de calcul des droits de dossiers](#))
- Facturation après l'approbation de la requête
- Informations complémentaires:
  - Site internet: <https://walterre.be/gestion-administrative/facturation/>
  - Adresse mail: [invoice@walterre.be](mailto:invoice@walterre.be)



# Liens utiles supplémentaires

- Site internet
  - <https://walterre.be/>
- Guide de réalisation de NMT
  - <https://walterre.be/supports-disponibles/nmt-nr/>
- Guide de réalisation de DSR
  - <https://walterre.be/supports-disponibles/dsr/>
- Codification Walterre
  - <https://walterre.be/wp-content/uploads/4.%20Supports%20disponibles/Code-Walterre.pdf>



# Contact Walterre

[www.walterre.be](http://www.walterre.be)

E-mail Général :

[info@walterre.be](mailto:info@walterre.be)





Merci de votre attention !

